

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1183

66 - Pyrénées-Orientales

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales

Ancien titre : ORGANISATION NATIONALE DES ENQUÊTEURS PRIVÉS

Nouveau titre : **INFORMATIQUE ET LIBERTÉS POUR LA SÉCURITÉ PRIVÉE.**

Nouvel objet : l'association informatique et libertés pour la sécurité privé (i ; l ; s ; p) est une association professionnelle loi 1901 ; elle conseille et oriente les enquêteurs de droit privé soumis aux dispositions du code de la sécurité intérieure sur les réglementations relatives à la protection de la vie privée et la protection des données personnelles ; elle met en œuvre la réglementation relative aux données personnelles pour ses membres et les professionnels de la sécurité privée ; elle promeut et veille au respect de la bonne application des règles déontologies applicables aux enquêteurs privés, ainsi que des dispositions législatives relatives à la protection de la vie privée et la protection des données à caractère personnel ; elle lutte contre toutes violations des règles déontologiques inscrites dans le code de la sécurité intérieure propre à l'activité d'enquêteur privé et contre toutes violations, par des enquêteurs privés, des dispositions relatives protection de la vie privée et la protection des données à caractère personnel ; elle assure la défense par les voies appropriées des intérêts collectifs et individuels de ses membres, notamment en ce qui concerne les violations des règles relatives à la protection de la vie privée et la protection des données à caractère personnel ; à ces fins, elle mène des actions en justice devant toutes juridictions judiciaires ou administratives en vue de défendre les intérêts collectifs de la profession d'enquêteur de droit privé sur le territoire national contre des tiers, personne physique ou morale de droit privé, d'autre part, de toute administration, collectivité territoriale ou de tiers, personne de droit public ou parapublique, et ce, à l'égard de tout acte constitutif d'une violation des intérêts susmentionnés et conformément à l'objet de l'association ainsi que tout fait portant atteinte à la profession ; elle informe et délivre des conseils suivant l'objet de l'association à destination de ses membres ; plus généralement, elle agit par tous les moyens utiles à la réalisation de son objet ; elle met en œuvre des formations relevant de l'obligation de formation continue des professionnels de la sécurité privée, salariés et dirigeants ; elle organise des stages de formation non

obligatoires à destination de ses membres ainsi que des professionnels de la sécurité privée ; elle engage avec l'état, les autorités de contrôle, les collectivités locales, les instances départementales ou régionales, un dialogue en vue de promouvoir et défendre l'activité d'enquêteur de droit privé ; elle contribue à l'élaboration d'une politique de promotion et de défense de l'activité d'enquêteur de droit privé en proposant des améliorations à la législation en vigueur, ou aux futures législations ; plus généralement, elle formule des propositions à tout niveau utile ; elle mène toutes actions d'information et de formation susceptibles de sensibiliser chacun aux dispositions législatives relatives à la vie privée et la protection des données personnelles par les enquêteurs de droit privé ; elle diffuse de l'information relative à l'objet de l'association ; elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la république au moyen notamment d'actions devant toutes les juridictions, administrations, organisations nationales ;

Siège social : 14, rue General Derroja, 66000 Perpignan.

Site internet : <http://adec66.fr>.

Date de la déclaration : 22 mai 2018.